

Recommandations destinées à la population concernant la reprise progressive des activités de Bingo au Nunavik

Les lignes directrices qui suivent devraient être considérées comme des mesures préliminaires à la réouverture de la région. Elles ont été élaborées pour des communautés ne présentant aucun cas actif de COVID-19. Ces lignes directrices peuvent toujours être appelées à changer selon l'évolution de la situation au Nunavik et l'évolution des connaissances quant aux modes de transmission du virus.

Au Nunavik, le Bingo est une activité qui est diffusée à la radio (FM). Comme cette activité se déroule sur les ondes, elle est actuellement autorisée.

Lignes directrices générales concernant le Bingo

- Le Bingo doit exclusivement être offert à la radio (FM). **Rappel : les rassemblements intérieurs sont toujours limités à 5 personnes.* – Pour plus de détails, vous pouvez vous référer aux lignes directrices relatives aux rassemblements : http://nrhss.ca/sites/default/files/covid19/Lines_Get-Togethers_FR.pdf
- La vente de billets Nevada est interdite.
- **La sélection de carte de bingo devrait être faite de manière aléatoire afin d'éviter que plusieurs individus touchent les cartes.**
- Les prix devraient être livrés au domicile des gagnants et les montants transférés par transfert électronique. **Voir ci-après les recommandations concernant la livraison.*
- Toutes personnes responsables de la vente de cartes de bingo ou de la livraison de prix ne devraient pas le faire si elles présentent des symptômes : fièvre, toux, souffle court, diarrhée, mal de tête, douleurs musculaires ou fatigue, perte d'odorat ou de goût. Toutes personnes présentant ce type de symptômes devraient communiquer avec la Ligne-Santé : 1-888-662-7482.

En temps normal, la vente de cartes de bingo s'effectue dans les centres communautaires des différentes communautés du Nunavik. Comme ils sont actuellement fermés, **il est recommandé que la vente de carte se fasse à l'extérieur ou par livraison**, tout dépendant de la grandeur de la communauté et des moyens à la disposition des différents comités récréatifs.

Recommandations concernant la vente extérieure de cartes de bingo :

- La vente de cartes de bingo devrait être faite à l'extérieur, dans un espace ouvert. L'utilisation de tentes sans panneaux latéraux est recommandée (toit seulement).
- **Deux (2) mètres de distance doit être maintenu entre les personnes.** Il devrait y avoir des indicateurs au plancher afin d'identifier la distance à maintenir entre les individus. Si possible, un membre du comité récréatif portant un masque devrait superviser la file d'attente et s'assurer que les distances soient respectées.
- **Tout contact physique est à éviter (accolades, poignées de mains, etc.)**
- Une solution à base d'alcool devrait être disponible sur place et chaque participant devraient être fortement encourager à se désinfecter les mains en arrivant.
- **Une personne par maisonnée devrait être responsable de l'achat des cartes de bingo afin de minimiser le nombre de personnes présentes sur place.**
- Les membres du comité récréatif devraient porter un masque et laver leurs mains après chaque transaction, particulièrement lorsqu'il y a échange d'argent comptant. Le nombre de manipulations reliées à l'argent comptant, aux carte de débit/crédit et au terminal bancaire devrait être limité au minimum.
- Les paiements autres qu'en argent comptant devraient être encouragés, les individus souhaitant payer en argent comptant devraient avoir le montant exact en main.
- Les terminaux bancaires devraient être désinfectés régulièrement à l'aide de tampon d'alcool.
- Les membres des comités récréatifs ainsi que les clients devraient s'abstenir de participer à la vente ou l'achat de cartes de bingo s'ils présentent un ou plusieurs des symptômes suivants : fièvre, toux, souffle court, diarrhée, mal de tête, douleurs musculaires ou fatigue, perte d'odorat ou de goût. Toutes personnes présentant ce type de symptômes devraient communiquer avec la Ligne-Santé : 1-888-662-7482.

Recommandations concernant la livraison de cartes de bingo :

- Un maximum de deux membres du comité récréatif par communauté devrait être responsables de la livraison de cartes de bingo.
- **Les clients devraient appeler à l'avance pour mentionner le nombre de cartes de bingo qu'ils souhaitent acheter. Ils devraient avoir le montant exact en argent comptant lors de la livraison.**
- Les membres des comités récréatifs devraient porter un masque et demeurer dans l'entrée de la maison (ou à l'extérieur) lors de la livraison.
- Les membres des comités récréatifs devraient toujours maintenir deux (2) mètres de distance avec les clients et éviter tout contact physique (poignées de mains, accolades, etc.).
- Les membres des comités récréatifs devraient toujours avoir à portée de main une solution désinfectante à base d'alcool et se désinfecter les mains avant et après chaque livraison.
- Afin de minimiser au maximum les contacts, les membres des comités récréatifs devraient utiliser des enveloppes afin que les clients y déposent le montant exact.
- À la fin de la tournée de livraison, un membre de chaque comité récréatif devrait être responsable de compiler l'argent récolté. Il devrait porter un masque et laver ses mains une fois les manipulations terminées.
- Les membres des comités récréatifs assurant la livraison ainsi que les clients présentant des symptômes (fièvre, toux, souffle court, diarrhée, mal de tête, douleurs musculaires ou fatigue, perte d'odorat ou de goût) devraient s'abstenir de participer à la vente ou l'achat de cartes de bingo. Toutes personnes présentant ce type de symptômes devraient communiquer avec la Ligne-Santé : 1-888-662-7482.